

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

DECISION MODIFICATIVE N° 2

Nombre de membres en exercice	15		
Nombre de membres présents	10		
Nombre de suffrages exprimés	12		
VOTES : Contre	0	Pour	12
Date de convocation :		25/09/2024	

L'an deux mille vingt-quatre, le 01 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Véronique HAITCE, Maire.

Objet : Décision Modificative N°2.

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 1641 : Emprunts en euros		96 000.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées		96 000.00 €
D 2131 : Constructions bâtiments publics	96 000.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	96 000.00 €	

Signataires :

Certifié exécutoire par Mme Véronique HAITCE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A GOYRANS, le 01/10/2024.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire

